

MONTS

POUR TOUS



CONSEIL MUNICIPAL

NOUVELLE MUNICIPALITÉ 2026-2032 p.4-7

ESPACE PUBLIC P.9
ÉCLAIRAGE PUBLIC

CULTURE P.12
CINÉ, MUSIQUE, THÉÂTRE

ASSOCIATIONS P.14
UN ÉTÉ SPORTIF



actualités.

FÊTE NATIONALE

Monts en couleur

Mardi 14 juillet, rendez-vous **Prairie de la Fontaine** pour célébrer ensemble la Fête nationale à Monts. Au programme : **ouverture à 19h** avec restauration et buvette par le Comité des Fêtes Montois ; à **20h** place à la **danse** et à la **musique** pour vous amener jusqu'au **feu d'artifice** qui illuminera le ciel montois à partir de **23h** et **après le bouquet final**, retour sur le parquet pour continuer les festivités. Venez nombreux partager ce **moment de fête** en famille ou entre amis.



PERMANENCE ÉLUS

Écoute et dialogue

Madame la Maire et un de ses Adjoints tiennent une **permanence tous les 15 jours** et vous reçoivent **sur rendez-vous** le samedi matin à l'Hôtel de Ville. Après votre prise de contact avec le **service Relation aux usagers** de la Mairie, la date et l'heure de votre rendez-vous sont confirmées en retour. **Sept permanences** se sont tenues depuis le 28 mars, date de mise en place de ces rencontres bimensuelles. La prochaine permanence est programmée le **4 juillet**. Le dispositif s'inscrit dans la volonté d'**établir une écoute et un dialogue réguliers** avec les habitants de la commune et est prévu d'être renouvelé **à compter de septembre**.

☎ 02 47 34 11 80

✉ contact@monts.fr

BOÎTES A LIVRES

Partage et durabilité

Saviez-vous que **quatre boîtes à livres** sont à votre disposition sur la commune ? Situées rues du Val de l'Indre, des Acacias, des Bruyères et à l'Hôtel de Ville, elles sont une invitation **à lire, à découvrir** des ouvrages variés et **à partager**. Vous **y déposez des livres** que vous n'ouvrez plus et **en prenez d'autres en retour**.

La **gestion** en est confiée au Conseil municipal des Sages qui veille à une **sélection appropriée et diversifiée**, procède aux échanges entre boîtes pour les **renouveler** et certifie le **don des livres**.

Les boîtes à livres complètent ainsi l'**offre culturelle** disponible sur la commune, les **opportunités d'y accéder** et encouragent la **solution de réemploi** à la faveur d'une consommation plus responsable et durable. A noter que ces micro-bibliothèques sont un **dispositif d'échange et non de stockage ou de mise au rebut**. En amont, les donateurs sont appelés à **s'assurer que l'ouvrage déposé est accessible à tout public**.

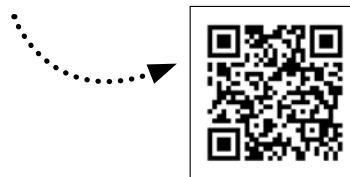
Les deux premières, installées en 2021 dans le cadre de la convention entre Touraine Propre et la Ville de Monts, sont depuis janvier 2026 **propriété de la collectivité**.



RÉGION

Un nom qui rassemble

Dix ans après la réforme qui a donné naissance au nom « Centre-Val de Loire », la Région a lancé une concertation populaire pour définir officiellement le nom, ou **gentilé**, des habitants du territoire régional. Une démarche en **4 phases** de mars à juin : après l'appel à **participation collective** qui a enregistré plus de 2 000 propositions et le **vote citoyen** en 2 tours, le nom officiel a été annoncé lors de la **session plénière** organisée fin juin. Découvrez le gentilé des habitants de la région en visitant le site Internet de la Région Centre-Val de Loire.



SOLIDARITÉ

Don de sang

Vous faites déjà partie de la chaîne solidaire du don de sang ou souhaitez la rejoindre ? Les prochaines dates de collecte à Monts (Espace culturel Jean Cocteau ; 15h - 19h) sont programmées les **mardi 7 juillet, lundi 14 septembre et lundi 4 décembre**. Donner son sang prend environ une heure et a le pouvoir de sauver des vies.

📍 dondesang.efs.sante.fr



Actualités

2

Édito

3

DOSSIER

Nouvelle municipalité
Mandature 2026-2032

4

Espace public

8

Actions sociales

10

Culture

12

Associations

14

Commémorations

15

Célébrons le 14 Juillet

16

En bref

17

Tribunes

18

Monts Pour Tous, le magazine de la Ville de Monts
Directrice de la publication : Catherine GAY, Maire de Monts
Coordination et rédaction : Christophe FAGET
en collaboration avec les adjoints, conseillers et services municipaux
Photos : Ville de Monts, Direction de l'information légale et administrative, Touraine Vallée de l'Indre, associations montoises, AdobeStock.



Conception et réalisation : Projectil Sogepress
Régie publicitaire : Projectil Sogepress
Impression : ISF Imprimerie
Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement
Tirage : 3 600 exemplaires
Distribution dans toutes les boîtes aux lettres de la commune par La Poste
Disponible en Mairie et en version numérique sur monts.fr
Ne pas jeter sur la voie publique

Connectez-vous aux actualités de la Ville de Monts :

@VilledeMontsOfficiel @culturemonts
 @culturemonts
 @culturemonts
 Panneau Pocket, application gratuite sur téléphone ou sur ordinateur



MONTS.FR

Scannez les QR code dans les pages pour plus d'informations

édito.

Chères Montoises, chers Montois

C'est avec beaucoup de bonheur que je m'adresse à vous dans ce premier magazine municipal de notre mandat.

Je suis et serai la Maire de toutes et tous. Avec mon équipe, présente sur le terrain et attentive aux préoccupations du quotidien, nous sommes au service de tous les Montois sans exception, au service de l'intérêt général.

Vous vous avez donné un mandat clair pour mettre en œuvre les engagements qui reposent sur ce que vous avez exprimé durant la campagne. Depuis trois mois, nous sommes au travail avec l'ensemble des élus pour concrétiser ce programme.

Notre premier engagement était d'établir un dialogue régulier avec les habitants. Nous avons mis en place la permanence du Maire et d'un adjoint, des réunions d'information avec les riverains des projets immobiliers et une réunion avec les commerçants du marché.



**AVEC MON ÉQUIPE,
NOUS SOMMES AU SERVICE
DE TOUS LES MONTOIS**

Sur la sécurité, nous avons créé au Conseil Municipal du 26 mai un service Police Municipale, un poste de responsable et un poste d'agent Police Municipale. Ce service de proximité intègre les Agents de Surveillance de la Voie Publique. Il sera pleinement opérationnel début 2027, tenant ainsi notre engagement de créer une Police Municipale dans la première année du mandat.

Nous avons aussi prolongé la durée de l'éclairage public jusqu'à 23h comme annoncé et avons amélioré l'entretien des espaces publics, voiries et espaces verts en étoffant les équipes et les dotant d'un matériel adéquat.

Nous voterons au Conseil Municipal du 30 juin une modification du budget qui prendra en compte nos engagements tout en maîtrisant les dépenses et sans augmenter la fiscalité communale. Ce budget intègre le projet du nouveau restaurant scolaire pour remplacer l'actuel devenu vétuste et améliorer le bien-être des enfants et la production des repas par les agents de la Mairie.

Je remercie les services que nous avons fortement mobilisés pour mettre en œuvre ces actions et tous les agents municipaux pour leur professionnalisme et leur engagement.

Bel été à toutes et tous, et au plaisir de vous retrouver lors des prochains événements de notre commune !

Catherine Gay

Maire de Monts

NOUVELLE MUNICIPALITÉ MANDATURE 2026-2032

Présentation des 29 élus du Conseil Municipal de la commune installés en séance le vendredi 20 mars après le scrutin du dimanche 15 mars 2026.



CATHERINE GAY
Maire

LES MAIRES ADJOINTS



JEAN-LUC ARMAND
1^{er} Adjoint
Urbanisme et aménagement de la ville



MARTINE VIAUD
2^e Adjointe
Sécurité, salubrité et tranquillité publique, ressources humaines et organisation des services



GRÉGORY LARCHER
3^e Adjoint
Bâtiments, Voirie



PATRICIA SAINT-VENANT
4^e Adjointe
*Solidarité et action sociale
Cérémonies et réceptions
Affaires funéraires*



BENJAMIN THOUVIGNON
5^e Adjoint
Vie associative et sport



MÉLOÉE GANGNEUX
6^e Adjointe
Education et écoles



VALENTIN GILLET DEBARRE
7^e Adjoint
Transition écologique, mobilités, espaces verts et préservation du cadre de vie



DELPHINE CHERPI
8^e Adjointe
Programmation culturelle, animation de la ville

COMMISSIONS MUNICIPALES

Le Conseil Municipal, réuni en séance le 7 avril, a voté à l'unanimité pour la formation de 8 commissions thématiques permanentes.

Catherine GAY, Maire de Monts, est présidente de droit de chacune d'elles.

1 Sport et relations avec les associations : B. THOUVIGNON, D. CHERPI, A. LARGEAU, C. ANTONIAZZI, S. DANIAUD, A. GOUYETTE, M. DABURON, A. MOREAU, F. GRILLET

2 Aménagement de la ville - Transition écologique - Voirie - Espaces verts : V. GILLET DEBARRE, J.L. ARMAND, G. LARCHER, M. VIAUD, L. DREANO, A. GOUYETTE, A. ESTHER, A. MOREAU, F. GRILLET

3 Culture et animation de la ville : D. CHERPI, A. GOUYETTE, S. DANIAUD, L. MAURER, B. THOUVIGNON, J. DEFENIN, A. LARGEAU, L. DREANO, A. PORCHERON, J. RIOLLET

4 Scolarité : M. GANGNEUX, S. GAUTIER, A. LARGEAU, G. LARCHER, V. GILLET DEBARRE, DA. MEUNIER, J. LECROQ, J. RIOLLET, B. ODINK

5 Bâtiments : G. LARCHER, J.L. ARMAND, V. GILLET DEBARRE, C. FLAIS, L. MAURER, M. GANGNEUX, S. GAUTIER, A. ESTHER, D. MICHAUD, B. ODINK

6 Urbanisme : J.L. ARMAND, G. LARCHER, V. GILLET DEBARRE, M. VIAUD, P. SAINT-VENANT, C. FLAIS, L. DREANO, A. ESTHER, B. ODINK, D. MICHAUD, F. GRILLET

7 Finances : C. FLAIS, L. MAURER, J. LECROQ, J.L. ARMAND, G. LARCHER, V. GILLET DEBARRE, D. MICHAUD, F. GRILLET

8 Aînés et relations intergénérationnelles : A. GEAIRON, P. SAINT-VENANT, J. LECROQ, C. FLAIS, DA. MEUNIER, S. DANIAUD, J. RIOLLET, A. PORCHERON

DOSSIER CONSEIL MUNICIPAL

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



LAURENT DREANO
Bon ordre, sécurité routière



SANDRINE GAUTIER
Scolarité, petite enfance



DAVID ALEXANDRE MEUNIER
Communication, citoyenneté, relation aux habitants



ALIETTE GEAIRON
Relations intergénérationnelles, accessibilité



LAURENT MAURER
Planification financière, économie locale



JOCELYNE LECROQ
Aides aux personnes



CÉDRIC ANTONIAZZI
Animations sportives, jeunesse



CORALIE FLAIS
Finances, marchés publics, subventions et mécénats



AMAURY GOUYETTE
Accès à la culture

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



JACQUES DEFENIN



ALINE LARGEAU



ALEXANDRE ESTHER



MARIE DABURON



SOPHIE DANIAUD



FRÉDÉRIC GRILLET



BÉATRICE ODINK



ALEXANDRA PORCHERON




DAMIEN MICHAUD




JULIE RIOLLET



ALEXIS MOREAU

 23 élus de la liste Pour Monts !

 6 élus de la liste Monts Avenir Citoyen

DÉLÉGATIONS

POUR UN TRAVAIL EN ÉQUIPE

L'équipe municipale est constituée de **huit adjoints, neuf conseillers délégués et cinq conseillers**. Les **délégations** permettent de **renforcer** les équipes de travail pour agir dans les différents domaines et **d'associer** davantage d'élus en leur confiant des missions ciblées.

Laurent DREANO intervient sur la sécurité routière et le bon ordre, en appui de l'adjointe à la sécurité, **Martine VIAUD**, chargée notamment de la mise en place de la police municipale. **Sandrine GAUTIER** appuie **Méloée GANGNEUX**, adjointe à l'éducation et aux écoles, pour mieux répondre aux besoins de tous les acteurs de l'école et de la restauration scolaire.

Coralie FLAIS est en appui de **la Maire** sur les finances et les marchés publics, et **David Alexandre MEUNIER** sur la relation aux habitants, la communication et la citoyenneté. **Jacques DEFENIN** intervient également sur la relation aux habitants.



Delphine CHERPI, adjointe à la programmation culturelle et à l'animation de la ville, travaille avec **Amaury GOUYETTE**, délégué à la culture et à l'École Municipale de Musique, et **Sophie DANIAUD** pour développer les festivités et l'accès à la culture pour tous. **Laurent**

MAURER, délégué à l'économie locale, intervient plus spécifiquement sur les animations commerciales en lien avec les commerçants.

Jean-Luc ARMAND, **Gregory LARCHER** et **Valentin GILLET DEBARRE**, tous trois adjoints, travaillent ensemble sur l'urbanisme, l'aménagement de la ville, l'amélioration des voiries et l'embellissement des espaces publics, avec la contribution d'**Alexandre ESTHER**.

Aliette GEAIRON, **Jocelyne LECROQ** et **Aline LARGEAU** appuient **Patricia SAINT-VENANT**, adjointe à la solidarité, pour aider les Montois dans leur vie quotidienne et mettre en place des moments de convivialité pour tous.

Benjamin THOUVIGNON, adjoint à la vie associative et au sport, travaille en équipe avec **Cédric ANTONIAZZI**, délégué aux animations sportives et la jeunesse, et **Marie DABURON**.

FOCUS

RENCONTRE AVEC LES SERVICES

Dès le lundi qui a suivi la séance d'installation du Conseil Municipal, le vendredi 20 mars, Catherine GAY, Maire de Monts, a souhaité **rencontrer**, avec son équipe et la Directrice générale des Services, **tous les agents municipaux**. Un **cycle de rencontres** qui s'est tenu sur chaque site : Centre Technique Municipal, Hôtel de Ville, groupes scolaires communaux. **Objectifs** : présenter la nouvelle équipe municipale, faire connaissance avec les agents et évoquer leurs missions, partager les priorités à venir et la vision de la collaboration des élus avec les services. Les temps d'échanges ont été l'occasion d'aborder la qualité du **service public** rendu aux Montois, l'expertise des services associée à la dynamique municipale dans la **conduite des projets** et les orientations liées à la réussite collective. « Nous voulons que vous vous sentiez fiers de votre travail et de la reconnaissance des habitants de notre commune. C'est ensemble que les projets se mèneront à bien et nous restons également à l'écoute de vos besoins afin que vous réalisiez vos missions dans les meilleures conditions » a exprimé Madame la Maire.



TOURAINES VALLÉE DE L'INDRE

ÉLUS MONTOIS COMMUNAUTAIRES

Lors des élections municipales de mars 2026, **55 élus communautaires** ont été désignés en Touraine Vallée de l'Indre. Issus des 22 communes du territoire, leur nombre est défini par la taille de la commune (nombre d'habitants). **Sept conseillers municipaux de la Ville de Monts** ont ainsi été élus conseillers de Touraine Vallée de l'Indre : Catherine GAY, Jean Luc ARMAND, Martine VIAUD, Gregory LARCHER, Patricia SAINT-VENANT, Valentin GILLET DEBARRE et Frédéric GRILLET.

Le 9 avril, les 55 élus se sont réunis pour le premier Conseil communautaire. La séance a notamment consisté en la désignation de la présidence de Touraine Vallée de l'Indre et des vice-présidences réparties sur les grandes compétences de l'intercommunalité. **Eric LOIZON**, Maire de Thilouze, a été réélu **président** et **Catherine GAY**, Maire de Monts, a été élue **1^{re} vice-présidente**



en charge de la mobilité et du transport scolaire.

Le **Conseil communautaire** est l'organe délibérant chargé de gérer, par ses délibérations, les affaires de Touraine Vallée de l'Indre. Dans la limite des

18 compétences définies dans les statuts de la collectivité, il se substitue aux conseils municipaux pour la gestion des compétences qu'ils ont transférées à l'intercommunalité ainsi que celles obligatoires confiées par l'État.

DÉMOCRATIE LOCALE

LE RÔLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal est l'assemblée des **élus représentant les habitants** de la commune et se compose du Maire, des Adjointes au Maire et des Conseillers municipaux. Il est l'**instance délibérante** qui « règle par ses délibérations les affaires de la commune » (article L2121-29 du Code général des collectivités territoriales) et forme les commissions municipales*.

Les **délibérations** désignent les **décisions votées par le Conseil** sur les questions d'intérêt local relevant des compétences de la commune : vote du budget, approbation du compte financier unique (budget exécuté), attribution des subventions associatives, élaboration et actualisation du Plan Local d'Urbanisme, gestion des services et équipements municipaux. Le Conseil Municipal doit se réunir **au moins une fois par trimestre** et la séance est **ouverte au public**. A Monts, le Conseil se réunit 10 fois par an en séance à l'Hôtel de Ville. Le Conseil est **renouvelé tous les six ans** au suffrage universel direct lors des élections municipales. Ses membres sont des habitants de la commune qui, une fois élus, sont réunis en **séance d'installation** pour élire le Maire et les Adjointes. Le **nombre de membres** de l'instance municipale est déterminé



par le nombre d'habitants : de 5 000 à 9 999 habitants, le nombre de membres est fixé à 29.

Le Conseil Municipal est l'**instance de décision et de consultation** dans l'exercice de la démocratie locale.

* Voir p. 4-5

CADRE DE VIE

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Le label national récompense l'**engagement** des collectivités en faveur de l'**amélioration durable** du cadre de vie. Il prend notamment en compte la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la **préservation** de la biodiversité et des ressources naturelles. Véritable levier de mobilisation, il associe élus, services municipaux et habitants. Les collectivités labélisées Villes et Villages Fleuris sont distinguées par l'**attribution d'une à quatre fleurs pour une durée de trois ans**.

68 critères, axés autour de sept thématiques, constituent la **grille d'évaluation** qui permet de situer la commune dans son parcours de labellisation. Parmi ces thématiques figurent la **mise en œuvre du projet municipal** (stratégie globale de valorisation paysagère), le **patrimoine végétal** (diversité botanique, pertinence des plantations), la **gestion environnementale** (respect de la biodiversité et des ressources naturelles), la **qualité de l'espace public** (mobiliers, patrimoine bâti, voirie, bien-être des habitants) et l'**analyse par espace** (cohérence des aménagements selon les lieux de la commune).

Labellisée deux fleurs, la Ville de Monts a activement



préparé son **dossier de présentation 2026** avec l'objectif de conserver la deuxième fleur voire d'en obtenir une troisième. **Deux jurys** des organismes départemental et régional se déplaceront à Monts en **juillet** et en **août**. Le palmarès des communes labélisées sera connu en fin d'année.

En complément des deux fleurs du label Villes et Villages Fleuris, la commune est également récompensée par la Société d'Horticulture de Touraine pour les **actions d'embellissement** réalisées **par les Montois et les agents du service Espace public** de la Ville. Une reconnaissance supplémentaire qui met en lumière les initiatives citoyennes et l'engagement municipal en faveur d'un **cadre de vie montois attractif, agréable et convivial**.

ACCESSIBILITÉ

PREMIÈRE BALANÇOIRE PMR DU DÉPARTEMENT

Les équipements des **aires de jeux** aux Hautes-Varennes et à l'Espace J. Cocteau pour mieux **accueillir les personnes en situation de handicap** sont désormais opérationnels. Les épisodes météorologiques défavorables à répétition ont retardé la période initiale de fin des travaux.

L'aire des **Hautes-Varennes** bénéficie d'une **balançoire spécifiquement conçue pour les personnes en fauteuil**, utilisable par les enfants, adultes et adolescents. Monts est ainsi la **première commune en Indre-et-Loire** à proposer cet équipement. Une innovation qui s'accompagne également de **modules de fitness** et d'une **aire de ping-pong** adaptés aux handicaps. Cette dernière a été dupliquée à l'aire de jeux de l'Espace J. Cocteau. Les balançoires présentes bénéficient aujourd'hui d'un **nouveau revêtement au sol** remplaçant



le précédent en gravier. Enfin, les **cheminements** des deux sites ont été repensés pour en faciliter l'accès et la circulation.

Ces aménagements d'un **montant de**

100 067 € HT permettent à tous de profiter des aires de jeux et participent à un **espace public toujours plus accessible et inclusif**.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

EN FONCTION JUSQU'À 23 HEURES

Les habitants de la commune ont exprimé leur souhait de voir le fonctionnement de l'éclairage public se **prolonger le soir**. En effet, quand ils reviennent d'un entraînement de sport, d'une sortie en famille ou entre amis, ils souhaitent **rentrer en sécurité**, sans crainte, sans tomber sur un obstacle.

La volonté de la Maire et de l'équipe municipale est de concilier les enjeux de sécurité publique et les attentes des Montois avec les objectifs de sobriété énergétique et de respect de la biodiversité. La décision de mettre en place l'**évolution raisonnée** du fonctionnement de l'éclairage public sur la commune permet de **répondre aux besoins** exprimés par la population tout **en préservant les engagements** en matière de réduction de la pollution lumineuse.

L'éclairage nocturne sera donc **en fonction jusqu'à 23h et à partir de 6h**.



Il fonctionnera en **continu pour le rond-point de la gare**, s'agissant d'un lieu de circulation importante et plusieurs

professionnels débutant leur activité très tôt à cet emplacement.

ESPACE PUBLIC

ENTREtenir ET PRÉSERVER

Le service Espace public a pour mission de **préserv**er et d'**amélior**er le cadre de vie de la commune. Les équipes du service interviennent pour prendre soin des **espaces verts** et les embellir, entretenir et remplacer les **équipements et mobiliers de voirie**, collecter les **poubelles communales** et les **déchets sauvages**, assurer la **propreté de la voirie** et ses dépendances, et gérer les **bords de l'Indre** avec l'appui du Syndicat d'Aménagement de la Vallée de l'Indre. Leur travail quotidien permet de **maintenir la qualité** des équipements communaux, de **garantir la sécurité** des déplacements et de **veiller à la bonne tenue** du domaine public.

A l'écoute des habitants en matière de propreté et de qualité des espaces



Aménagements des espaces à la Maison de Santé Pluridisciplinaire

publics dans l'**ensemble des quartiers de la commune**, l'équipe municipale souhaite **renforcer les services techniques** par le recrutement d'agents saisonniers. Les élus souhaitent

également renforcer de façon plus pérenne le service Espace public afin de toujours mieux répondre aux attentes des Montois liées à un cadre de vie agréable et de qualité.

DONS

SOLIDARITÉ ET PARTAGE

Le CCAS de la Ville de Monts agit au quotidien pour les **publics fragiles ou en difficulté** résidant sur la commune. Il est l'institution de référence pour l'action sociale locale. Savez-vous que vous pouvez **soutenir son action par un don** ? Chaque don contribue directement aux dispositifs d'accompagnement de ces publics vulnérables.

En tant qu'« organisme d'intérêt général ayant un caractère [...] social », **le CCAS est habilité** à recevoir des dons et legs (articles L.123-8 et R. 123-25 du code de l'action sociale et des familles) en contrepartie de quoi **le donateur peut bénéficier des déductions fiscales** prévues par la loi.

Le don d'un **particulier** ouvre droit à une réduction d'impôt de 66% de son montant dans une limite globale de 20% du revenu

imposable (pour un don de 100 €, la participation finale est de 44 € après réduction).

Pour les **entreprises**, et conformément au code des impôts, les dons (espèce ou nature) sont déductibles des impôts sur les bénéfices des entreprises, à hauteur de 60% du montant des versements.

En versant un don au CCAS, **vous contribuez à agir concrètement et utilement** en faveur des Montois en situation de précarité et à faire vivre les **valeurs de solidarité et de partage** près de chez vous.

« Pour faire votre don »



CCAS

AIDES LÉGALES ET FACULTATIVES

Le CCAS met en œuvre **deux catégories d'aides** : les aides légales et les aides facultatives. En amont il accueille, informe et oriente les Montois dans leurs démarches.

Les **aides légales** sont prévues par la loi et relèvent principalement de **l'instruction** ou de **l'accompagnement** des demandes d'aide sociale. Les obligations du CCAS concernent les dossiers d'aides sociales, domiciliations et le registre canicule.

Les **aides facultatives** sont décidées librement par chaque CCAS en fonction des **besoins** de la population et des **moyens** disponibles. Elles visent à prévenir l'exclusion, soutenir les personnes en difficulté et répondre à des situations d'urgence. Parmi les aides non obligatoires et proposées par le CCAS de la Ville de Monts : **aides alimentaires, secours**

financiers ponctuels, **aides au paiement** des factures d'énergie ou d'eau, soutien pour l'accès au **logement**, à la **mobilité**, à la **santé**. Les manifestations régulières organisées par le CCAS rejoignent le dispositif d'aides facultatives.

Les aides légales et facultatives sont soumises à une **évaluation sociale** permettant d'**analyser la situation** du demandeur. Ainsi, le CCAS combine entre les dispositifs légaux et la mise en place d'actions adaptées aux besoins.

Contact CCAS :

☎ 02 47 34 11 92
 🌐 ccas@monts.fr



REGISTRE COMMUNAL

POUR QUI ET POUR QUOI

La Ville de Monts tient un registre nominatif des **personnes âgées, isolées ou handicapées résidant sur la commune**. La constitution du registre est une **obligation légale** des collectivités territoriales. **Les données du registre sont confidentielles**, conservées et mises à jour par le CCAS chaque année.

L'inscription à ce registre résulte d'une **démarche volontaire**, émanant de la personne concernée ou d'un tiers agissant pour son compte. La finalité exclusive est de **permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux** en cas de mise en œuvre, sous l'autorité du Préfet, du plan départemental d'alerte et d'urgence.

Conformément au Code de l'action sociale et des familles, **seules les personnes énoncées ci-après et résidant à leur domicile** peuvent être inscrites sur le registre nominatif : être âgé de 65 ans et plus, être âgé de plus de 60 ans et être reconnu inapte au travail, être adulte handicapé.

Le **formulaire d'inscription** est disponible au téléchargement dans le site Internet de la Ville ou à retirer auprès du CCAS à l'Hôtel de Ville. Il est également possible de s'inscrire par téléphone en contactant le CCAS.

Registre communal



THÉ DANSANT

INITIATIVE MONTOISE VUE À LA TÉLÉ



108 participants ont répondu présent au **premier des deux thés dansants annuels** organisés par le CCAS. Le 19 mars, l'Espace culturel Jean Cocteau ouvrait ses portes aux retraités de la commune, et au-delà, pour un nouvel après-midi placé sous les signes de la **musique**, de la **convivialité** et de la **danse**. Un rendez-vous attendu, de plus en plus fréquenté et qui a attiré l'attention d'un média national. En effet, **France 2** a dépêché une équipe pour tourner les séquences d'un reportage consacré aux initiatives locales visant à prévenir et rompre l'isolement des personnes âgées. L'équipe a rencontré des **amateurs et amatrices du thé dansant**

montois, tout en énergie et bonne humeur, qui ont exprimé leur **satisfaction de s'y retrouver**. Cette parenthèse rassembleuse illustre l'engagement du CCAS à **renforcer le lien social et le bien-être des seniors** avec des actions concrètes et accessibles à tous. À l'instar du repas des anciens, le thé dansant est l'occasion pour chacun d'**entretenir des liens**, ou d'en tisser de nouveaux, et de **partager un temps festif** dans une ambiance chaleureuse. Diffusé le 30 avril dans l'émission **Envoyé spécial**, le reportage est disponible en replay sur la plateforme de France Télévisions... et notez la **date du prochain thé dansant** : mardi 24 novembre.

OCTOBRE ROSE 2026

ENSEMBLE, MOBILISONS-NOUS !

Le mois d'octobre est le rendez-vous phare des actions dédiées à prévention et à la lutte contre le cancer du sein. Pour lancer la **8^e édition montoise d'Octobre Rose**, le CCAS organise une **soirée dansante caritative** qui se tiendra le **vendredi 25 septembre** à l'Espace culturel Jean Cocteau (ouverture des inscriptions à compter du 17 août). Les fonds récoltés contribueront à soutenir la recherche et les associations engagées dans la lutte contre la maladie. Un événement **ouvert à tous** qui se veut **fédérateur, solidaire et porteur de sens**. Au programme de la soirée : musique, danse, rencontres et échanges

dans une ambiance festive. La soirée marquera le coup d'envoi officiel du **programme d'actions** d'Octobre Rose à Monts : exposition de portraits et son vernissage à l'Hôtel de Ville à compter du **vendredi 9 octobre** ; journée sportive au Domaine de Candé le **dimanche 11** ; journée spéciale mammographie sans rendez-vous (date à venir) ; rencontre avec des professionnels de la santé le **samedi 31** matin, place de la Rauderie, en partenariat avec la Maison de Santé de Pluridisciplinaire. En famille, entre amis ou entre collègues, ensemble... **mobilisons-nous !**

COLLECTE ALIMENTAIRE

MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ



Chaque année, le CCAS est **partenaire de la Banque alimentaire de Touraine** pour sa collecte de printemps, accueillie par l'enseigne de magasin Super U installée sur la commune. Les **bénévoles** du CCAS étaient présents du 5 au 7 juin pour recueillir les **dons alimentaires**. Une nouvelle fois, le CCAS et la Banque Alimentaire de Touraine ont pu compter sur **vostra générosité** qui participe à **améliorer le quotidien** des personnes en situation de **précarité alimentaire**.

Les dons collectés lors de cette opération solidaire permettent à la Banque Alimentaire de rassembler l'équivalent de **200 000 repas** en Touraine, redistribués ensuite à plus de **63 associations et CCAS partenaires**, au profit de plus de **15 000 personnes** en précarité alimentaire.

La **prochaine collecte** de la Banque Alimentaire de Touraine se tiendra à **l'automne** dans le cadre de la Collecte Nationale des Banques Alimentaires. Celle-ci porte sur des produits secs de première nécessité et des produits d'hygiène. Le cumul des deux collectes annuelles constitue une part essentielle des approvisionnements du **premier réseau d'aide alimentaire en France**.

CINÉMA

UNE TOILE À LA BELLE ÉTOILE



Pour fêter, en famille ou entre amis, l'arrivée des **vacances d'été**, que diriez-vous d'un ciné' sous un ciel étoilé ? C'est le rendez-vous qui vous est proposé samedi 4 juillet à la Prairie de la Lande avec le film d'animation **Tempête de boulettes géantes** de Phil Lord et Christopher Miller. La projection s'inscrit dans l'édition 2026 de **Cinéma Plein Air** par Touraine Vallée de l'Indre en **partenariat** avec la Ville de Monts et dont le fil rouge est la **gastronomie**. Cerise sur le gâteau, la projection est précédée du **concert de trois marmitons toqués**, le Kitchen Groove Band, qui vous concocteront à coups de poêlons et de casseroles un menu à base de **samba, salsa** et **zouk**. Un **événement gratuit et**

festif où vous profiterez également d'une offre de restauration et d'une buvette sur place.

Une nouvelle expérience pour **vivre le 7^e Art** autrement après celle en février 2024 au centre aquatique Le Spadium pour une **séance aqua-ciné** avec Le Grand Bain.

Ce partenariat entre la Ville et Touraine Vallée de l'Indre est une illustration de la collaboration à **construire conjointement des projets culturels variés**, riches et accessibles à tous, à l'instar du Festival Récréation et celui du Livre Jeunesse.

Bonne séance à tous !

En cas d'intempéries, la séance est relocalisée à l'Espace culturel J. Cocteau

MUSIQUE

FESTIVAL TERRES DU SON

Du 10 au 12 juillet, des milliers de festivaliers se retrouvent à Monts pour **le plus grand événement musical** de la région Centre-Val de Loire. Rendez-vous familial et festif incontournable, le Festival Terres du Son est une **expérience collective** et une opportunité d'inventer de nouvelles manières de faire, de vivre et de célébrer ensemble.

L'édition 2026 a dévoilé sa programmation avec des **artistes têtes d'affiche nationale** comme Julien Doré, Helena, Josman, Feu ! Chatterton, Rilès, Ofenbach, Superbus, Mosimann, Suzanne, Skip The Use qui côtoieront les **pépites de la scène musicale régionale** telles que Blanche Esther, Corfou, Jako ou encore Lahouaria.

Durant les trois jours, les festivaliers vibreront également au rythme des **nombreuses attractions et animations** avec, notamment, La Fête à Toto, le Rookie Roller Dancing, le Candy Love et beaucoup d'autres.

Enfin, l'**Éco-village**, ouvert à tous et gratuit, accueille **concerts**, spectacles, rencontres, programmation **jeune public** et **dégustations**. Le cœur battant et le poumon vert du Festival célèbre à la fois la musique et les engagements de Terres du Son, porté par une vision engagée, éthique et responsable.

Bienvenue à cette édition qui promet de nouveaux moments de liesse, de partage et de souvenirs.

THÉÂTRE

BIENVENUE AU CABARET



La tournée du Théâtre de l'Ante est, depuis plus de vingt ans, un rendez-vous incontournable de l'été proposé dans une trentaine de villes et villages de Touraine. Avec Tours, Monts fait figure d'exception : elles sont les deux uniques communes à recevoir trois représentations.

À travers ses créations, la compagnie langedaisienne profite des douces soirées estivales pour mettre en lumière une œuvre du patrimoine littéraire, du répertoire classique ou contemporain, comiques ou tragiques, grands succès théâtraux ou pièces plus confidentielles.

La nouvelle création de la compagnie, « Un Monsieur attendait », saura sans nul doute ravir les passionnés de spectaculaire avec un retour au cabaret. A la fois absurde et envoûtant, triste et hilarant, le spectacle se veut être la métaphore du monde où la volonté de vivre, de jouer et de chanter est la plus forte !

Trois représentations sont à l'agenda de l'été montois : jeudi 16 juillet sur le parvis de l'Hôtel de Ville, vendredi 14 et samedi 15 août au Domaine de Candé.

 www.theatredelante.fr

SAISON CULTURELLE 2026

VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS MONTOIS

Saison Culturelle 2026

Samedi 19 septembre
Espace Jean Cocteau • Monts
Tout public

Arts de la rue

Soirée de l'Équinoxe

Saison Culturelle 2026

Samedi 3 octobre • 20h30
Espace Jean Cocteau • Monts
Tout public / À partir de 6 ans / Durée : 1h20
Réservations fortement conseillées

Humour musical

Trash!

Saison Culturelle 2026

Samedi 10 octobre • 20h30
Espace Jean Cocteau • Monts
Tout public
Réservations fortement conseillées

Match d'impro

Match d'Improvisation

Saison Culturelle 2026

Du vendredi 16 au mardi 20 octobre
Espace Jean Cocteau • Monts
Tout public
Réservations conseillées

Cinéma

Festival Récréation

Saison Culturelle 2026

Mardi 20 octobre • 15h
Espace Jean Cocteau • Monts
À partir de 3 ans / Durée : 45 min
Réservations fortement conseillées

Cinéma

Nuages

Saison Culturelle 2026

Samedi 28 novembre • 20h30
Espace Jean Cocteau • Monts
Tout public / À partir de 10 ans / Durée : 1h10
Réservations conseillées

Théâtre

Florilège Molière

Saison culturelle 2026 à Monts



SPORT

UN ÉTÉ SPORTIF



À Monts, les associations ne prennent pas de vacances. **En juillet et août**, plusieurs d'entre elles continuent de proposer leurs activités et invitent petits et grands Montois à **rester actifs**, à **découvrir une discipline** ou simplement à **poursuivre leur pratique habituelle**.

Monts Volley Ball investit la Prairie de la Lande avec ses rendez-vous « Green Volley » organisés chaque jeudi de l'été. Les amateurs d'activités plus douces retrouveront les mini-stages de **Monts Lotus Yoga** en juillet et les cours maintenus par **Monts Club Yoga** chaque jeudi du même mois.

Génération Danse organise un stage la première semaine des vacances d'été au

gymnase du Bois Foucher tout comme l'**A.S. Monts Basket** avec son « Summer Camp » au gymnase des Hautes Varennes. **L'A.S. Monts Tennis** propose également des stages durant les deux premières semaines des vacances tandis que l'**A.S. Monts Football** organise quatre semaines de stage en juillet.

Ce programme estival témoigne une nouvelle fois du **dynamisme des associations** présentes sur la commune et de l'**investissement de leurs bénévoles**.

Associations et contacts à retrouver dans « **Monts, le Guide Pratique** » disponible en ligne à la consultation et au téléchargement depuis le site Internet de la Ville. **Bon été sportif à tous !**

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

PRENEZ DATE !

Samedi 5 septembre, le complexe des Griffonnes accueillera la 27^e édition du **rendez-vous annuel des associations montoises**. Premier temps fort de la rentrée, la Journée des Associations met en valeur la **richesse du tissu associatif** de la commune par la découverte de ses activités. Les démonstrations, initiations et animations proposées par la **quarantaine d'associations** présentes rythmeront l'édition 2026. Qu'elles soient sportives, culturelles, de loisirs, sociales... les propositions d'activités sont tout autant nombreuses que les raisons d'en pratiquer. L'occasion également de **rencontrer** et d'**échanger** avec les bénévoles et

responsables associatifs qui participent à la **dynamique collective** du lien social sur la commune.

La Journée des Associations est la journée idéale pour **tester** de nouvelles pratiques, de **s'inscrire** à une activité, de **rejoindre** l'engagement bénévole ou simplement de découvrir ce qui fait battre le cœur de la commune au quotidien. De 10h à 15h, la Ville de Monts vous invite à venir nombreux à ce **rendez-vous rassembleur** de la vie associative locale où vous trouverez certainement parmi le large panel d'activités celle qui contribuera à bien commencer la rentrée. **Au plaisir de vous y accueillir !**

FOCUS

MONTS CLUB YOGA

Association créée en 2023, Monts Club Yoga propose la pratique du **hatha hoga** : un yoga doux qui vise à harmoniser corps et esprit par les **postures** et le **travail du souffle**. Cette discipline permet d'étirer, de détendre et de tonifier son corps en douceur. **Les cours d'une heure ont lieu le jeudi**, matin ou soir, et sont **accessibles à tous** pour un instant dédié au bien-être et au recentrage. Monts Club Yoga cultive également la convivialité avec des temps de partage, notamment lors d'un apéritif dînatoire à Noël et de son assemblée générale.

ARGOAT



L'association invite à l'apprentissage et la pratique des **danse bretonnes** dans une ambiance conviviale et chaleureuse depuis 2003. Argoat rassemble 21 adhérents qui se retrouvent **chaque jeudi soir** pour partager et faire vivre ces traditions. Ouverte à tous, seul ou en couple, l'association propose de découvrir un **large répertoire de danses** où le lien entre les participants est central. Elle participe régulièrement aux **animations et événements** de la commune et au-delà, et développe également des **actions de découverte** auprès de nouveaux publics.

CÉRÉMONIES

RENDEZ-VOUS MÉMORIELS ET UNITÉ COLLECTIVE

Honorer la mémoire de ceux qui ont combattu pour défendre les valeurs de la République, **rendre hommage** à toutes les victimes des guerres et **transmettre la mémoire** des conflits aux jeunes générations sont les objectifs des cérémonies commémoratives. Parmi les cérémonies à l'agenda communal figurent celles du **dernier dimanche d'avril** et du **8 mai**. La première commémore le souvenir des victimes et des héros de la Déportation. Organisée à la **stèle du camp de La Lande**, la cérémonie du 26 avril a été présidée par Thomas CAMPEAUX, Préfet d'Indre-et-Loire. La cérémonie du 8 mai au **Monument aux Morts**, après le défilé depuis le Centre de secours du Val-du-Lys, commémorait le 81^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 et honorait **les femmes et les hommes** qui ont souffert, résisté, combattu et sacrifié leur vie pour **défendre la France** et les **valeurs de la République**.

Cérémonie
du 26 avril 2026



Cérémonie
du 8 mai 2026



Cérémonie dimanche 26 avril 2026



Cérémonie vendredi 8 mai 2026



14

JUILLET

CÉLÉBRONS ENSEMBLE LA
FÊTE NATIONALE À MONTS



Conception: Services Communication Ville de Monts - Crédit: Adobe Stock

Prairie
de la
Fontaine

Mardi 14/07
à partir
de **19h**

Buvette et
restauration
sur place

Informations sur
monts.fr



SANTÉ

Mutuelles communales

Le **partenariat** établi en 2024 entre la collectivité et deux acteurs de la mutuelle santé, AXA et Mutualia Grand Ouest, permet aux Montois de bénéficier d'une **complémentaire santé** de qualité à un tarif compétitif, de conforter l'**accès aux soins** et le **parcours de santé** des personnes âgées, et de proposer une offre la plus large possible. Chacun peut solliciter ces organismes pour **se renseigner** et **faire réaliser une étude** selon ses besoins. Les conseillers se déplacent **sur rendez-vous** en Mairie ou à domicile.

Mutualia Grand Ouest

Mme **RODRIGUEZ**

☎ 07 85 91 52 53

AXA

M. **PEROCHAIN**

☎ 07 85 91 52 53

M. **LOMBARDI**

☎ 07 82 05 83 75

ÉTAT CIVIL

Naissances

Février 2026

Mya ALADAVID

Louise ROINET

Mars 2026

Elio ZIMMERMANN

Louis CARRÉ

Gabriel VINQUEUR

Avril 2026

Martin BARREAU

Mai 2026

Esmée DUPONT WARDA

Mariages

Avril 2026

Jean-Louis VIGNIER-CHERRI
et Sophie LEGER

Adeline SERRAND et Céline LEROUX

Mai 2026

Noémie BIGOT et Aymeric DESCOUX

Noémie DELORME et Thomas FIOT

NOUVEAUTÉ

Une naissance, un arbre

L'équipe municipale a pris un engagement simple, concret et tourné vers l'avenir. Pour chaque naissance dans la commune, un arbre sera planté, **symbolisant l'arrivée de nouveaux Montois**. La plantation sera réalisée à l'automne sur un **espace public identifié** où l'ombre et la verdure bénéficieront à tous. Les arbres seront choisis pour leurs essences adaptées à **l'environnement local** et favorables à la **biodiversité**. Un arbre pour grandir avec chaque enfant, un arbre pour inscrire chaque vie dans le temps long, un arbre pour dire que **la commune se construit aussi pour demain**.

ACTIVITÉS

Café loisirs

À la Grange Doisneau, le **rendez-vous hebdomadaire du lundi après-midi** (14h30-17h) se voit compléter d'un **nouveau créneau le jeudi après-midi** au même horaire. Diverses activités y sont proposées pour des **instants de convivialité** et de **rencontres entre Montois**. Le Café loisirs est **ouvert à tous et sans inscription** au préalable. Il est animé par Claudine GOUBARD, bénévole du CCAS, le lundi et par Jocelyne LECROQ, conseillère municipale déléguée, le jeudi.

INTERGÉNÉRATION

Sortie cinéma

Tous les deux mois, **50 places à tarif préférentiel** sont réservées aux Montois pour une sortie au cinéma Le Générique à Montbazou : 5,50 € pour un adulte et 5 € pour un enfant (moins de 14 ans). Une **inscription** et une **contremarque** suffisent pour en bénéficier. Cette offre s'inscrit dans le cadre du **partenariat** entre la Ville de Monts et l'association Les Amis de l'Espace Pierre Mery, gérante du cinéma Le Générique, dont l'objectif vise à **promouvoir les relations intergénérationnelles** par la culture. Le dispositif prévoit la **projection** d'un film accompagnée d'une **animation**.

Le **vendredi 10 avril**, les Montois inscrits à la sortie cinéma ont assisté à la projection du film « Les enfants de la résistance » de Christophe Barratier suivie du débat sur la ligne de démarcation en Indre-et-Loire en présence de l'association ERIL (Etudes sur la Résistance en Indre-et-Loire et Région Centre). Une soirée autour du **devoir de mémoire** complétée par l'exposition de 16 panneaux sur la ligne de démarcation réalisée par l'ERIL.



02 47 26 84 02
contact@chauffage-vanmeer.com
Les Aunays - ZA La Chataigneraie 37190 SACHE

PLOMBERIE - CHAUFFAGE
ÉNERGIES RENOUVELABLES - CLIMATISATION
ENTRETIEN DE CHAUDIÈRE - DÉPANNAGE

VAN MEER



EXPRESSION DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Notre équipe, élue le 15 mars dernier, est au travail depuis trois mois au service de notre commune et de ses habitants.

Nous remercions très chaleureusement toutes les Montoises et tous les Montois qui nous ont accordé leur confiance. Cette confiance nous honore et nous engage. Nous avons conscience des enjeux et de nos responsabilités.

La campagne de grande proximité que nous avons menée, en frappant à la porte des 4000 logements montois, **et ce que vous nous avez exprimé, ce que vous avez apporté lors de nos réunions participatives, nourrit notre action et nos projets.**

Notre premier engagement est de **vous écouter**, de dialoguer avec vous tout au long du mandat. Cet engagement nous l'avons pris et nous le tiendrons vis-à-vis de l'ensemble des habitants. Nous sommes au service de tous les Montois sans exception, au service de l'intérêt général. Dans ce sens, nous établissons d'ores et déjà un dialogue constructif avec l'équipe d'opposition en échangeant régulièrement avec eux.

Notre équipe de 23 élus est chaque jour en action au service des priorités que nous avons annoncées.

Nous avons mis en place les **permanences** du Maire et des élus.

Nous sommes en train de rétablir une **police municipale de proximité**. La sécurité, c'est un service public qui concerne tous les habitants et particulièrement les plus vulnérables. Nos élus en charge de la sécurité et de la sécurité routière sont très souvent sur le terrain et toute notre équipe se mobilise pour que la commune protège ses habitants.

Les élus en charge de l'urbanisme, de la voirie, de la transition écologique, des espaces verts et de la préservation du cadre de vie sont également sur le terrain et agissent pour **aménager les espaces publics, pour une ville agréable à vivre.**

Les élus en charge de la culture, de l'animation de la ville, de la vie associative et de l'économie locale portent volonté **d'offrir des moments de convivialité pour rassembler les Montois** et de favoriser l'accès à la culture pour tous.

Les élus en charge de la scolarité sont très présents dans nos écoles pour **répondre aux besoins des enfants et des équipes pédagogiques.**

Enfin, les élus en charge de l'action sociale, des relations intergénérationnelles, de l'accessibilité et de l'aide aux personnes poursuivent et mettent en place les actions nécessaires pour rompre l'isolement et **renforcer les solidarités.**

Oui nous sommes déjà dans l'action pour que Monts soit un vrai lieu de vie pour tous !

Les élus de la majorité Pour Monts !

EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Montoises et Montois,

Nous souhaitons remercier chaleureusement celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance lors des élections municipales du 15 mars 2026. Vous avez été 1 659, soit 42,88%, à voter pour la liste **Monts Avenir Citoyen**. Ce soutien nous a permis d'obtenir six sièges au sein du conseil municipal, ainsi qu'un siège (Frédéric GRILLET) à la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre (CCTVI).

Le premier conseil municipal s'est tenu le 20 mars. À cette occasion, huit adjoints issus de la majorité ont été élus. Aucun membre de notre groupe n'a été intégré à ces fonctions.

Nous sommes 6 conseillers municipaux du groupe MONT S AVENIR CITOYEN

Frédéric GRILLET : professeur et ingénieur génie civil et urbanisme

Béatrice ODINK : professeure de langue

Alexandra PORCHERON : fonctionnaire de nuit/CHRU

Julie RIOLLET : professeure des écoles

Alexis MOREAU : sapeur-pompier professionnel

Damien MICHAUD : ingénieur d'études et coordinateur technique

Notre participation aux différentes commissions municipales est désormais organisée. Nous restons pleinement engagés dans ces instances pour défendre les intérêts des habitants.

Frédéric GRILLET : Sports et relations avec les associations.

Aménagement de la ville, transition écologique, voiries, espaces verts. Urbanisme. Finances. (CCTVI).

Béatrice ODINK : Scolarité. Bâtiments. Urbanisme.

Alexandra PORCHERON : Culture et animations de la ville.

Aînés et relations intergénérationnelles. CCAS. Accessibilité.

Julie RIOLLET : Culture et animations de la ville. Scolarité.

Aînés et relations intergénérationnelles. CCAS. Accessibilité.

Alexis MOREAU : Sports et relations avec les associations.

Aménagement de la ville, transition écologique, voiries, espaces verts.

Damien MICHAUD : Bâtiments. Urbanisme. Finances.

Nous vous rappelons que nos outils de communication restent à votre disposition pour échanger :

– Email : montsavenircitoyen@gmail.com

– Téléphone : 06 08 50 83 13

– Réseaux sociaux : Facebook et Instagram MONT S AVENIR CITOYEN

Le samedi matin sur le marché

Nous serons particulièrement vigilants sur les questions d'urbanisation, que nous souhaitons raisonnée et équilibrée, ainsi que sur la mise en place de la police municipale.

Par ailleurs, nous avons le plaisir de vous annoncer la création d'une association à caractère socioculturel, Monts Avenir Citoyen, qui contribuera à renforcer le lien avec les Montoises et Montois et à porter des initiatives locales.

Nous vous remercions à nouveau pour votre confiance et nous vous assurons de notre engagement constant au service de l'intérêt général et de la ville de Monts.

Les élus du groupe d'opposition Monts Avenir Citoyen



Bâtisseurs du Val de l'Indre et de l'Indrois



Maçonnerie Traditionnelle
Taille de Pierre - Eco Construction
Plâtrerie / Isolation - Carrelage / Faïence
Services & Accompagnement

02.47.59.44.53
contact@bv2i.com

www.bv2i.com

10, Rue du Grand Bois 37260 Monts

DES SOLUTIONS ÉCO-RESPONSABLES
POUR AMÉLIORER VOTRE CADRE DE VIE

Un savoir-faire
de +30 ans



LE JARDIN D'ASSAINISSEMENT

Un système d'assainissement non collectif,
efficace qui répond à une démarche écologique.



Conseils et Devis GRATUITS

02 47 53 86 18
MONTS - www.tpf-ferre.com



ECO MENUISIERS 37

Fermetures de l'Habitat - Stores et Pergolas



Expert rénovateur



Fenêtres, Baies vitrées,
Portes-fenêtre



Volets battants, roulants
& coulissants



Portes d'entrée



Portes de garage



Stores & Pergolas



Portails & Clotures

02 47 25 56 60



20 ANS

PRODUIT
K-LINE
& POSE



334 rue Francis Perrin

MONTS

www.em37.fr



CUISINE ♦ PLACARD ♦ DRESSING

06 81 83 83 40

www.giani-agencement.fr



837 Rue des Girardières • 37260 MONTS

giani-agencement@outlook.fr

Giani Agencement

GÉOTHERME

l'énergie à la source



SPÉCIALISTE BIEN-ÊTRE
À MONTS



Pompe à chaleur



Climatisation



Géothermie



RÉNOVATION
& NEUF



02 47 25 80 40



www.geotherme.fr

MULTIPEINTURE



Peinture
Intérieure



Revêtement
sols & murs



Ravalement
de façade



Peinture
Extérieure

02 47 26 73 03

179 rue Lavoisier - MONTS

www.multipainteure.com



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Rénovation électrique,
remplacement de tableau
électrique, installation et
remplacement de chauffage
électrique, motorisation de
portail, alarme, vidéophone,
VMC



Certification de borne de
recharge électrique IRVE

Certification RGE VMC



Jérôme FOUCHER
06 75 55 42 71

21 rue des écoles
37260 Monts
jf-elec@orange.fr

PFA
Pompes Funèbres Assistance

À VOS CÔTÉS
DEPUIS 1993

Un bel hommage, à la portée
de toutes les familles



Pompes funèbres
Marbrerie
Chambre funéraire
Prévoyance obsèques

*Indépendante
& familiale*

02 47 28 93 93

www.pfassistance.fr

Angle rue de la Barillerie et av. de la République à Chambray-lès-Tours

NOUVELLE
RÉSIDENTIELLE À

MONTS



Domaine des
Charmilles



TAUX
0%
ÉLIGIBLE⁽¹⁾

DISPOSITIF
JEANBRUN⁽²⁾

VOTRE
2 PIÈCES
À PARTIR DE
153 000 €

149 000 €⁽³⁾

07 87 68 13 31

pichet.fr



PICHET

(1) Valable pour tous les Prêts à Taux Zéro (PTZ) émis pour l'acquisition par un primo-accédant de sa résidence principale neuve, la quote maximale du prêt étant fixée à 50% en fonction de la zone du bien et sa typologie. Les conditions du PTZ (notamment les plafonds de ressources) sont fixées par les articles L3110-2 et suivants et D 3110-2 et suivants du Code de la Construction et de l'Habitat. Sous réserve d'acceptation du dossier par l'établissement bancaire. (2) Dispositif en faveur de l'investissement local privé des particuliers ou sociétés non soumises à l'IS, en France sans restriction de zonage géographique, portant sur l'acquisition en vue de la location nue à titre de résidence principale, d'un logement neuf en habitat collectif ou ancien avec d'importants travaux de rénovation, en contrepartie d'un amortissement fiscal, moyennant le respect de conditions. Ces dernières concernent notamment la durée de l'engagement, le délai de mise en location, les ressources du locataire ou encore le plafonnement des loyers. Cf article 31 du C.C.L. Le non-respect des engagements de location est de nature à entraîner la perte du bénéfice des incitations fiscales. (3) Offre valable pour tout contrat de réservation d'un logement neuf signé sur les appartements neufs de la résidence Domaine des Charmilles à Monts, du 4 au 24 mai 2026 et retiré par un acte authentique avant le 24 août 2026. Offre valable pour les 10 premiers logements réservés sur la période, la date et l'heure de la signature de l'acte faisant foi. Le lot C008 est vendu initialement 153 000€, mais peut être vendu 149 000€ dans le cadre des 10 premières ventes. Ism pour le lot C103 vendu initialement 219 000€, qui peut être vendu 213 000€ dans le cadre des 10 premières ventes. Le montant des frais de notaire est offert (hors frais de procuration, de garantie ou d'hypothèque liés au financement de l'acquisition). Offre non cumulable avec toute autre offre en cours. Les réservations ayant été effectuées avant le 4 mai 2026, puis annulées et suivies d'une nouvelle réservation dans les programmes précédemment cités ne pourront pas bénéficier de la présente offre.